

A & E TELEVISION NETWORKS THE ABRAHAM AND MALKA GREEN FOUNDATION ACCENTURE CAVALIERE/CHEVALIER PASQUALINA 'PAT' ADAMO JOHN ET ELIZABETH ADJELEIAN HICHAM ADRA THE A.E. GROSSMAN FOUNDATION AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE AIR CANADA ALCATEL ALEXANDER KEITH'S NOVA SCOTIA BREWERY SAMUEL ET PAM ALLEN AMBICO LTD. AMJ CAMPBELL INC. ARNON CORPORATION ASSOCIATION CANADIENNE DE PRODUCTION DE FILMS ET DE TÉLÉVISION ASSOCIATION CANADIENNE DE TÉLÉVISION PAR CÂBLE ASSOCIATION CANADIENNE DES COMPAGNIES D'ASSURANCES DE PERSONNES INC. ASSOCIATION DES CHEMINS DE FER DU CANADA ASSOCIATION CANADIENNE DES DISTRIBUTEURS DE FILM ASSOCIATION CANADIENNE DES RADIODIFFUSEURS ASSOCIATION DE L'ORCHESTRE DU CENTRE NATIONALE DES ARTS AUDI BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA BANQUE NATIONALE DU CANADA BANQUE SCOTIA JOHN ET BARBARA BARCLAY MARVIN ET LYNDA BARNETT D^s NORMAN BARWIN ET M^{me} MYRNA BARWIN BILL BATES ET INGRID HANSEN BATES ANDREAS BAUM CYNTHIA BAXTER BCE BELL GLOBEMEDIA DAVID BEATTIE M. ET M^{me} JOHN BEATTY MARY B. BELL D^{re} RUTH M. BELL. C.M. BELL CANADA JENNY BELZBERG, C.M., A.O.E., L.L.D. PAUL ET ROSEMARY BENDER MARION ET ROBERT BENNETT GUSTAVE BÈRES BEST BUY CANADA NELSON ET SANDRA BEVERIDGE BIDDLE MCGILLVRAY ADVERTISING VALERIE BISHOP-DEYOUNG ET PHIL WASERMAN HELEN L. BOBYN BOMBARDIER INC. BOB ET CHICA BONNEVILLE BORDEN LADNER GERVAIS S.R.L. BOSTONIAN EXECUTIVE SUITES GERALD ET DONNA BOULET LÉLIA D. BOUSQUET TIANA KOFFLER BOYMAN ET MARC BOYMAN M. ET M^{me} PETER BRANDON GRANT ET ALICE BURTON NICK BUSING ET CATHY AITKEN CALIAN TECHNOLOGIES CAMBRIDGE SUITES HOTEL CANADIAN RUG TRADERS CRAIG ET ELIZABETH CAMPBELL CANRIL CORPORATION CANWEST GLOBAL FOUNDATION CAPITAL BOX OF OTTAWA LTD. CASINO DU LAC-LEAMY LA CHAÎNE POLITIQUE DU CANADA (CPAC) TOM ET ELIZABETH CHARLTON SPENCER ET JOCELYN CHENG D^s TREVOR ET YVONNE CHIN QUEE CARRIE LEE CHUNG ET XAVIER FURTADO CIBC CLARICA CLEARWATER FINE FOODS INC. M. ET M^{me} COAKER COGNOS INC. ELLIOTT COHEN COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES RICHARD ET CLARA COOPER COOPER CONSULTING INC. MICHAEL ET BERYL CORBER PATRICIA CORDINGLEY CORPORATE FURNITURE GROUP CORUS ENTERTAINMENT INC. YVES R. COUSINEAU COUZIN, TAYLOR LLP ROSS ET DIANE CRADDOCK IAN ET JAN CRAIG CRAIG BROADCASTING THE CRAIG FOUNDATION M. PURDY CRAWFORD CTD LTD. ROBERT ET MARIAN CUMMING CHRIS DALY PETER DANIELS ET ELLY BARLIN CARLOS ET MARIA DASILVA DAWSCO PROPERTY CORPORATION JOHN DE LA MOTHE CHRISTOPHER DEACON ET GWEN GOODIER VIVEK H. DEHEJIA IAN ET KIKI DELANEY D^{re} NICOLE DELBROUCK ET D^s WALTER DELPERO DELTA HOTELS DIAGEO CANADA INC. DILFO MECHANICAL LTD. THE DONALD R. SOBEY FOUNDATION DONNA CONA ARTHUR DRACHE ET JUDY YOUNG EASTLINK CABLE EDC - EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA EDGESTONE CAPITAL D^s ET M^{me} PETER M. EDMISON CLAUDE EDWARDS EKOS RESEARCH

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

ASSOCIATES INC. EMI MUSIC CANADA RESEARCH GROUP ENBRIDGE GAS DISTRIBUTION ENBRIDGE INC. ERNST & YOUNG S.R.L. ROBERT ERRINGTON ET CHANTAL PÉRIARD ELLEN EWERT ET FRANÇOIS GAUTHIER FINANCIÈRE SUN LIFE D^s ET M^{me} DAVID ET JOSIE FINESTONE L'HONORABLE SHEILA FINESTONE, C.P. JAMES ET MARGARET FLECK LA FONDATION APOTEX FONDATION J. ARMAND BOMBARDIER LA FONDATION DE LA SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE SHEILA FORSYTH FRED ET ELIZABETH FOUNTAIN MARGARET ET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2003 DAVID FOUNTAIN JANICE FRANCISCO ET DAVE THOMPSON DAVID FRANKLIN ET LISE CHARTRAND FRASER MILNER CASGRAIN FRIENDS OF ENGLISH THEATRE RON ET HEDY FRISCH L'HONORABLE ROYCE FRITH, C.R. DOUGLAS FROSST ET LORI GAZDALA JEANNE F. FULLER GALAXIE - LE RÉSEAU DE MUSIQUE CONTINUE GALIN FOUNDATION FRANÇOIS GALLAYS ET MARIE BENOIST E. & J. GALLO WINERY CANADA LTD. VERA ET GEORGE GARA PIERRE GAREAU CAREY ET NANCY GARRETT SYLVIA GAZSI-GILL ET JOHN GILL FREDERICK ET JEAN GILBERT LA SUCCESSION DE JAMES WILSON GILL CLAUDE ET CLAUDETTE GINGRAS IRA GLUSKIN ET MAXINE GRANOVSKY DAVID ET BONNIE GOLDSTEIN MARJORIE GOODRICH ROBERT ET LYNN GOULD GORDON CREATIVE GROUP RICHARD ET MARLENE GOULETTE GWENETH GOWANLOCK GOWLINGS RENEE LESLIE GOZLAN DARRELL ET D. BRIAN GREGERSEN ALAN GREENBERG ET NAOMI HIMEL DAVID ET ROCHELLE GREENBERG KATHLEEN GRIMES GROUPE ADGA GROUPE CGI INC. GROUPE FINANCIER BANQUE TD CHARLES ET LINDA GUNNING STEPHEN ET RAYMONDE HANSON THE HAROLD CRABTREE FOUNDATION DON ET LOIS HARPER JOHN ET DOROTHY HARRINGTON ELIZABETH HARRIS HARRY ROSEN INC. WILLIAM ET NONA HEASLIP PETER HERRNDORF ET EVA CZIGLER BARBARA HICKS MARK HIERLIHY DWIGHT HILL RON ET ROSE ANN HOFFENBERG JACQUELIN HOLZMAN ET JOHN RUTHERFORD HOMESTEAD LAND HOLDINGS LTD. HSBC CANADA ALICE N. HUNT IBM CANADA LTÉE IOGEN CORPORATION SARAH JENNINGS ET IAN JOHNS JOHN W. AND LAURA S. STEWART FOUNDATION LOIS M. JOHNSTON BEN JONES ET MARGARET MCCULLOUGH MICHAEL JONES ET KAREN KASCHUBE E. J. JORDAN JOYCE CONGER FUND FOR THE ARTS, FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA KATHLEEN MORRISON AND ASSOCIATES INC. ELIZABETH KANE ET GORDON P. JACKSON T. GREGORY KANE ET ADRIAN BURNS JEFFREY KAUFMAN ET LAURIE GOLDHAR D^s JOHN KERSHMAN ET M^{me} SABINA WASSERLAUF DAVID ET DIANA KIRKWOOD THE KLARA K. KARPATI FUND MURRAY ET MARVELLE KOFFLER D^{re} ANGELA KORITNIK BRUCE KOWBEL KPMG S.R.L. ROZ ET STANLEY LABOW LOUIS ET MARIE-JOSÉE LAGASSÉ LAIDLAW FOUNDATION KEN ET GAIL LAROSE GASTON ET CAROL LAUZON THE LAWRENCE AND JUDITH TANENBAUM FAMILY CHARITABLE FOUNDATION FRANCES LAZAR MARC LEBLANC MICHELINÉ LEBRUN LE DROIT BERNARD LEDUC ET MARIE LOUISE LAPOINTE D^s FRANS LEENEN D^s DAVID S.R. LEIGHTON, O.C. ET M^{me} PEGGY LEIGHTON GILES LEO L'HONORABLE MADAME JUSTICE CLAIRE L'HEUREUX DUBÉ JEAN B. LIBERTY HELEN ET KEN LISTER LNL OPTENIA INC. ARTHUR ET LORI LOEB THE LOWE-MARTIN GROUP MAJOR WILLIAM LYE ET D^{re} JUDITH DAVEY-LYE PETER LYNCH ET LOUISE PATRY LYNWOOD PARK RETIREMENT LODGE HUGH MACDIARMID DON ET JOY MACLAREN MICHAEL ET FRANCINE MACIBORKA ROLAND ET JULIE MADOU LES MAGASINS TIGRE GÉANT GREGORY ET STEFANIE MAHON E. MANDL MAPLE FINANCIAL MARTI MARADEN MARK MOTORS OF OTTAWA MARKS PFEIFER ASSOCIATES INC. DENIS MARLEAU CLAIRE MARSON ROBERTO ET LUCIA MARTELLA BRUCE MAU ET BISI WILLIAMS GRANT, CAROL ET BRADEN MCDONALD IAN ET JOAN MCDONALD LA FAMILLE MCKINLAY : KENNETH, RONALD ET JILL LA FAMILLE MCLAUGHLIN MCLOUGHLIN MEDIA D^{re} RUTH MCPHERSON ET M. YVES MARCEL HERB ET ISABEL METCALFE MIJO CORPORATION MINION SOFTWARE MINTO RITA MOREL JOËL MORIN LE MOULIN WAKEFIELD MILL INN D^{re} HELEN K. MUSSALLEM, C.C. NELSON DAIRY NEW SUN AWARD NEWFOUNDOUT LTD. CHARLES ET SHEILA NICHOLSON JAMES NININGER ET MARSHA SKUCE GAIL ET DAVID O'BRIEN OGILVY RENAULT LORI O'NEILL STEFAN ET MAGDALENA OPALSKI OSLER, HOSKIN ET HARCOURT S.R.L. THE OTTAWA CITIZEN THE OTTAWA JEWISH COMMUNITY FOUNDATION OTTAWA PIANO-ORGANS OTTAWA SENATORS MARY PAPADAKIS ET ROBERT MCCULLOCH DAVID ROSS PARK J. A. PATTERSON LAURA PECK ET BARRY MCLOUGHLIN BERT PEREBOOM/PEARTREE SOLUTIONS INC. DON PENNYCOOK SHEILA-MARY PÉPIN D^s ET M^{me} BHISMA PERSAUD PETRO-CANADA POSTES CANADA MICHAEL U. POTTER GUY ET MARY PRATTE PROSPECTUS ASSOCIATES IN CORPORATE DEVELOPMENT INC. WALTER ET VIKI PRYSTAWSKI D^s DEREK PUDESTER ET M. DAVID ROSE RADIO-CANADA BERNARD RAYMOND RBC GESTION PRIVÉE GLOBALE RENAISSANCE TRUST M^{me} AILEEN S. RENNIE ET M^{me} ELENA DENT RHONDA RICHER ET TIM LIPA M. ET M^{me} E. C. RIDGEN BRIAN ROACH JAMES ROBBLEE ET WENDY NICKLIN M. R. GORDON ROBERTSON ROGERS MEDIA FRANK ET GLORIA ROSEMAN ST-LAURENT DENTAL CENTRE ST-LAURENT VOLVO KEVIN SAMPSON EN MÉMOIRE DE D^s KIRITI SARKAR GO SATO URS ET MAITÉ SCHENK LYNN ET ADRIAN SCOTT SHERIDAN SCOTT ET DAVID ZUSSMAN L'HONORABLE MITCHELL SHARP ET M^{me} JEANNE D'ARC SHARP SHAW GROUP LTD. PAUL SHNIER ET ELIZABETH WOLFE JACQUES ET DONNA SHORE DOUG SHORE SHOUL ET EILEEN SILVER M. ET M^{me} SKARZENSKI HEATHER SKUCE SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT HYMAN ET RUTH SOLOWAY SOLOWAY WRIGHT MARIA SOMJEN JEAN-PIERRE SOUBLIÈRE HAMILTON ET MARION SOUTHAM STARCAN FUND, TORONTO COMMUNITY FOUNDATION VICTORIA STEELE CAROL STEPHENSON HANS ET GERDA STUTZ BRIAN SULLIVAN ET ALLISON COOPER SUNY POTSDAM LEAH SUPERSTEIN D^s ET M^{me} JAMES SWAIL ANITA SZLAK HALA TABL ELIZABETH TAYLOR TÉLÉVISION ROGERS TELUS ROBERT TENNANT WILLIAM ET JEAN TERON JULIE TESKEY TEXTURE HAIR SALON RAMSEY, MASTER STYLIST HEATHER K. THORNTON CENTRE NATIONAL DES ARTS DU CANADA RALPH B. TOOMBS KENNETH ET MARGARET TORRANCE TRANSALTA CORPORATION VERNON G. CANADA'S NATIONAL ARTS CENTRE ET BERYL TURNER UNIVERSAL MUSIC UNIVERSITÉ D'OTTAWA URBANDALE CORPORATION VIA RAIL CANADA JULES VIGNOLA BOTHO ET HELGA VON HAMPELN NANCY ET WALLACE VROOMAN MARY ELIZABETH ('LIZ') ET WALTER WADDELL GORDON ET HEATHER WALT WILLIAM ET PHYLLIS WATERS DON ET BILLY WILES DEBBIE WILSON M. HUGH WINSOR ET D^{re} CHRISTINA CAMERON MARTIN ET THERESA WUNDER MAXWELL ET JANICE YALDEN JANET YALE ET DANIEL LOGUE PAUL ZENDROWSKI ET CYNTHIA KING PINCHAS ZUKERMAN



Centre national des Arts

53, rue Elgin
C.P. 1534, succ. B
Ottawa (Ontario)
Canada K1P 5W1

T : (613) 947-7000

F : (613) 996-9578

www.nac-cna.ca

Artsvivants.ca

Canada

Table des matières

Responsabilités de la direction	2
Rapport du vérificateur	3
Bilan	4
État des résultats et de l'avoir	5
État des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7
Tableau 1	14
<i>Tableau des revenus et dépenses Services commerciaux</i>	
Tableau 2	15
<i>Tableau des revenus et dépenses Programmation</i>	
Tableau 3	16
<i>Tableau des dépenses selon la catégorie</i>	
Commentaires et analyse de la gestion	17

Responsabilités de la direction

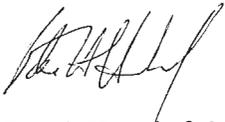
Les états financiers de la Société sont sous la responsabilité du Conseil d'administration qui délègue, à la direction, la responsabilité de la préparation du rapport annuel et des états financiers. Le Comité des finances et de vérification du Conseil examine ces rapports. Les états financiers ont été dressés par la direction en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, et contiennent des estimations fondées sur le jugement et l'expérience des membres de la direction. Le Conseil d'administration a approuvé les états financiers sur la recommandation du Comité des finances et de vérification. Les autres renseignements sur le fonctionnement et les finances qui figurent dans ce rapport annuel concordent avec ceux des états financiers.

La direction veille à la tenue des livres et des registres ainsi qu'à l'utilisation de contrôles financiers et de gestion et de systèmes d'information connexes qui lui donnent l'assurance raisonnable que soit produit, en temps opportun, l'information financière fiable et précise et qu'il y ait conformité, au niveau de ses opérations, à la *Loi sur le Centre national des Arts* et aux règlements administratifs de la Société.

Le Conseil d'administration de la Société veille à ce que les membres de la direction assument leurs responsabilités en ce qui a trait à la communication de l'information financière et aux contrôles internes, ce qu'il fait par l'intermédiaire du Comité des finances et de vérification. Le Comité s'acquitte des tâches que lui confie le Conseil d'administration et a des rencontres régulières avec la direction et la vérificatrice générale du Canada. Cette dernière peut communiquer avec le Comité en tout temps.

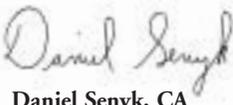
La vérificatrice générale du Canada effectue, en toute autonomie et en conformité avec les normes de vérification généralement reconnues du Canada, une vérification des états financiers complets de la Société et en fait rapport au président du Conseil d'administration de la Société du Centre national des Arts annuellement.

Le président et chef de la direction,



Peter A. Herrndorf, O.C.

Le directeur général des finances,



Daniel Senyk, CA

le 24 octobre 2003

Rapport du vérificateur

Au président du Conseil d'administration de la Société du Centre national des Arts

J'ai vérifié le bilan de la Société du Centre national des Arts au 31 août 2003 et les états des résultats et de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 24 octobre 2003
(le 31 mars 2004 pour la note 13)

Bilan

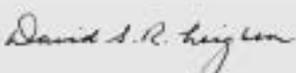
Au 31 août

	2003	2002
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Encaisse	5 006 906	6 893 605
Placements à court terme (note 3)	6 066 439	11 687 848
Débiteurs	3 786 568	2 053 133
Encaisse et placements affectés (note 4)	77 050	73 178
Stocks	677 194	388 748
Programmes en cours	1 617 366	1 765 812
Frais payés d'avance	817 575	581 721
	<u>18 049 098</u>	<u>23 444 045</u>
Placements (note 5)	4 000 000	2 000 000
Immobilisations (note 6)	<u>18 800 155</u>	<u>17 210 407</u>
	<u>40 849 253</u>	<u>42 654 452</u>
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	5 168 181	6 214 651
Revenus et crédits parlementaires reportés (note 7)	<u>13 991 362</u>	<u>16 326 771</u>
	19 159 543	22 541 422
Apports reportés (note 8)	43 775	39 903
Financement des immobilisations reporté (note 9)	18 800 155	17 210 407
Portion à long terme - provision pour indemnités de départ (note 10)	<u>1 636 272</u>	<u>1 718 415</u>
	39 639 745	41 510 147
Fonds de dotation (note 11)	33 275	33 275
Avoir du Canada		
Excédent cumulé	<u>1 176 233</u>	<u>1 111 030</u>
	<u>40 849 253</u>	<u>42 654 452</u>

Éventualités et engagements (notes 15 et 16)

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration



Le président



La présidente du Comité des finances et de vérification

État des résultats et de l'avoir

pour l'exercice terminé le 31 août

	2003	2002
	\$	\$
Revenus		
Services commerciaux (tableau 1)	12 610 465	11 236 268
Programmation (tableau 2)	10 426 134	9 974 073
Fondation du Centre national des Arts (note 12)	3 806 116	2 850 000
Frais d'établissement	560 971	563 492
Placements et autres	715 144	581 788
	<u>28 118 830</u>	<u>25 205 621</u>
Crédits parlementaires (note 13)	29 885 515	25 665 004
	<u>58 004 345</u>	<u>50 870 625</u>
Dépenses (tableau 3)		
Services commerciaux (tableau 1)	8 731 045	7 676 897
Programmation (tableau 2)	29 977 186	26 332 947
Levée de fonds et activités de développement	2 266 932	1 650 226
Exploitation des bâtiments	10 387 759	9 206 589
Administration et autres	5 013 839	4 328 647
Technologies de l'information	1 562 381	1 587 012
	<u>57 939 142</u>	<u>50 782 318</u>
Résultats d'exploitation nets	65 203	88 307
Avoir du Canada		
Avoir - début de l'exercice	1 111 030	1 022 723
Avoir - fin de l'exercice	<u>1 176 233</u>	<u>1 111 030</u>

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 août

	2003	2002
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Résultats d'exploitation nets	65 203	88 307
Élément sans incidence sur l'encaisse et les placements		
Amortissement	<u>2 895 917</u>	<u>2 912 111</u>
	2 961 120	3 000 418
Variation des éléments hors caisse de l'actif et du passif	(5 491 168)	9 800 430
Variation des apports reportés	3 872	(1 368)
Variation du financement des immobilisations reporté	1 589 748	336 186
Variation de la portion à long terme - provision pour indemnités de départ	(82 143)	32 465
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>(1 018 571)</u>	<u>13 168 131</u>
Activités d'investissement		
Placements	(2 000 000)	(2 000 000)
Acquisitions d'immobilisations	(4 485 665)	(3 248 297)
Variation de l'encaisse et des placements affectés	(3 872)	(3 632)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(6 489 537)</u>	<u>(5 251 929)</u>
Augmentation (diminution) des liquidités	(7 508 108)	7 916 202
Liquidités au début de l'exercice	<u>18 581 453</u>	<u>10 665 251</u>
Liquidités à la fin de l'exercice	<u><u>11 073 345</u></u>	<u><u>18 581 453</u></u>
Se composent de:		
Encaisse	5 006 906	6 893 605
Placements à court terme	6 066 439	11 687 848
	<u><u>11 073 345</u></u>	<u><u>18 581 453</u></u>
Information supplémentaire concernant les flux de trésorerie		
Intérêts reçus	<u>586 371</u>	<u>363 448</u>

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers

31 août 2003

1. Pouvoirs, objectifs et activités

La Société du Centre national des Arts (la « Société ») a été constituée en 1966 en vertu de la *Loi sur le Centre national des Arts* et commença à exploiter le Centre national des Arts (le « Centre ») en 1969. La Société n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85. (1) de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, les sections I à IV de la loi ne s'appliquent pas à la Société. La Société est réputée, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur le Centre national des Arts*, être un organisme de bienfaisance enregistré dans le sens de cette expression dans la Loi de l'impôt sur le revenu.

Le mandat de la Société est d'exploiter et d'administrer le Centre national des Arts, de développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et d'aider le Conseil des Arts du Canada à développer ceux-ci ailleurs au Canada.

Pour faciliter la réalisation de ses objectifs, la Société peut organiser et parrainer des réalisations au Centre dans le domaine des arts d'interprétation; encourager et aider le développement de troupes d'arts d'interprétation attachées au Centre; organiser ou parrainer des émissions de radio et de télévision émanant du Centre ainsi que la projection de films au Centre; accueillir au Centre, selon les conditions que la Société peut fixer, les organisations nationales et locales œuvrant, exclusivement ou non, au développement et à l'encouragement des arts d'interprétation au Canada; et, à la demande du gouvernement du Canada ou du Conseil des Arts du Canada, organiser des spectacles et représentations ailleurs au Canada par des troupes d'arts d'interprétation, établies ou non au Canada, et organiser des représentations hors du Canada par des troupes d'arts d'interprétation établies au Canada.

2. Principales conventions comptables

a) Placements à court terme et affectés

Les placements à court terme et affectés sont évalués au moindre du coût et de la valeur marchande.

b) Crédits parlementaires

La Société reçoit du financement du gouvernement du Canada. La portion des crédits parlementaires affectée à l'acquisition d'immobilisations amortissables est comptabilisée à titre de financement des immobilisations reporté et est amortie aux résultats selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations correspondantes. Les crédits parlementaires reçus et approuvés à des fins d'exploitation et de projets d'immobilisations particuliers qui excèdent les dépenses connexes de l'exercice sont comptabilisés à titre de revenus reportés. Le solde des crédits parlementaires est comptabilisé comme revenu dans l'état des résultats.

Les crédits parlementaires approuvés pour la période allant du 1er avril au 31 août se rapportent à l'exercice du gouvernement du Canada se terminant le 31 mars de l'exercice suivant. Par conséquent, la portion du montant reçu au 31 août qui dépasse les cinq douzièmes des crédits parlementaires est comptabilisée comme revenu reporté. Lorsque le montant reçu est inférieur aux cinq douzièmes des crédits parlementaires, l'écart est comptabilisé à titre de débiteur.

c) Stocks

Les stocks de fournitures, de nourriture et de boissons sont évalués au prix coûtant.

d) Programmes en cours

Les coûts directs, y compris les avances aux artistes et aux compagnies de spectacles liés aux programmes (spectacles) qui sont offerts après la fin de l'exercice, sont reportés et passés en charges dans l'exercice au cours duquel les programmes ont lieu.

e) Placements

Les placements sont détenus jusqu'à maturité et évalués au coût.

f) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût net de l'amortissement cumulé. Celui-ci est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, pendant la durée d'utilisation prévue de l'actif comme suit:

Édifices	40 ans
Améliorations aux édifices	7 à 10 ans
Matériel	2 à 10 ans
Matériel informatique et logiciels	3 à 5 ans

g) Revenus reportés

Les fonds reçus pour services futurs sont reportés. Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel le service est rendu.

h) Apports

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports grevés d'affectations d'origine externe et les revenus de placement connexes sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus au moment où ils sont reçus.

Les dons en nature sont enregistrés à leur juste valeur estimative au moment où ils sont reçus. Le nombre d'heures de travail effectuées chaque année par les bénévoles est élevé. Or, en raison de la difficulté d'en déterminer la juste valeur, les contributions sous la forme de services ne sont pas reconnues dans les présents états financiers.

i) Dépenses d'exploitation

Les dépenses des services commerciaux, de programmation, de levée de fonds et activités de développement ne comprennent pas les coûts rattachés à l'entretien des bâtiments et du matériel et aux services administratifs.

j) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

Les employés de la Société participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations à ce régime sont exigées à la fois des employés et de la Société. Les cotisations au Régime sont approuvées par le Conseil du Trésor. Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Société pour le régime de retraite et sont imputées à l'exercice durant lequel les services sont rendus. La Société n'est pas tenue de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

ii) Indemnités de départ

Les employés de la Société ont droit à certaines indemnités lors de leur départ, comme le prévoient leurs contrats de travail et les conditions d'emploi. Ces indemnités sont inscrites au passif au fur et à mesure qu'elles sont gagnées par les employés.

3. Placements à court terme

La politique de la Société consiste à placer les surplus temporaires de liquidités dans des certificats de placement, des obligations et des effets de commerce à court terme auprès d'institutions financières canadiennes. Le rendement moyen du portefeuille fut de 2,71 % pour l'exercice terminé le 31 août 2003 (3,77 % en 2002). Tous les titres sont cotés « A » ou « A1/R1 » ou mieux par une agence reconnue de cotation de titres. La valeur marchande des placements à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

4. Encaisse et placements affectés

L'encaisse et les placements affectés comprennent les apports reçus de particuliers ou de sociétés pour une fin déterminée.

5. Placements

Une partie des surplus de liquidités est placée dans des certificats de placement, des obligations et des effets de commerce à long terme auprès d'institutions financières canadiennes afin d'augmenter le rendement pour financer les arts de la scène et l'exploitation du Centre. Le rendement moyen du portefeuille fut de 5,07 % pour l'exercice terminé le 31 août 2003 (4,98 % en 2002). Tous les titres sont cotés « A » ou « A1/R1 » ou mieux par une agence reconnue de cotation de titres. La juste valeur des placements en date du 31 août 2003 se chiffre à 4 121 016 \$ (2 036 801 \$ en 2002).

6. Immobilisations

	Coût	2003 Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	2002 Valeur comptable nette
Terrain	78 201 \$	— \$	78 201 \$	1 \$
Édifices	47 665 107	39 722 351	7 942 756	7 846 128
Améliorations aux édifices	32 436 185	26 453 578	5 982 607	5 948 546
Matériel	6 311 240	5 319 665	991 575	1 133 292
Matériel informatique et logiciels	1 845 665	1 703 106	142 559	315 246
Immobilisations en cours	3 662 457	—	3 662 457	1 967 194
	91 998 855 \$	73 198 700 \$	18 800 155 \$	17 210 407 \$

7. Revenus et crédits parlementaires reportés

Les revenus reportés représentent les montants reçus provenant des guichets de la Société pour des programmes qui n'ont pas été présentés et d'autres montants reçus en avance des services rendus. Les crédits parlementaires reportés représentent les crédits parlementaires approuvés et reçus pour des projets en cours ou reçus d'avance. Les revenus et les crédits parlementaires reportés se détaillent comme suit :

	2003	2002
Ventes en avance - programmation	5 255 990 \$	5 141 575 \$
Revenus provenant des services commerciaux et autres	669 894	1 046 956
Crédits reçus d'avance pour le prochain exercice	4 389 000	4 138 000
Crédits inutilisés reçus pour la remise à neuf de l'édifice	2 843 087	2 002 073
Crédits inutilisés reçus à des fins particulières	833 391	3 998 167
Solde à la fin de l'exercice	13 991 362 \$	16 326 771 \$

8. Apports reportés

Les apports reportés représentent les fonds en fiducie de l'Orchestre du Centre national des Arts (OCNA).

Les variations du solde des apports reportés s'expliquent comme suit :

	2003	2002
Solde au début de l'exercice	39 903 \$	41 271 \$
Intérêts créditeurs	2 817	3 232
Dons	14 505	8 850
Distributions aux bénéficiaires de la bourse de l'OCNA	(13 450)	(13 450)
Solde à la fin de l'exercice	43 775 \$	39 903 \$

9. Financement des immobilisations reporté

Le financement des immobilisations reporté représente la tranche non amortie de la portion des crédits parlementaires affectée à l'achat de biens immobilisés amortissables.

Les variations du solde du financement des immobilisations reporté se traduisent comme suit :

	2003	2002
Solde au début de l'exercice	17 210 407 \$	16 874 221 \$
Portion des crédits parlementaires affectée à l'achat de biens immobilisés amortissables	4 485 665	3 248 297
Amortissement	(2 895 917)	(2 912 111)
Solde à la fin de l'exercice	18 800 155 \$	17 210 407 \$

10. Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

Les cotisations faites au Régime de pensions de retraite de la fonction publique pendant l'exercice se ventilent comme suit :

	2003	2002
Employeur	1 453 895 \$	1 217 126 \$
Employés	573 994	487 725

ii) Indemnités de départ

La société paie des indemnités de départ à ses employés. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les opérations affectant le solde de l'obligation au titre des indemnités de départ se détaillent comme suit :

	2003	2002
Solde au début de l'exercice	2 101 284 \$	1 868 488 \$
Dépenses de l'exercice	171 039	314 753
Indemnités payées au cours de l'exercice	(64 487)	(81 957)
Solde à la fin de l'exercice	2 207 836 \$	2 101 284 \$
Portion à court terme	571 564 \$	382 869 \$
Portion à long terme	1 636 272	1 718 415
	2 207 836 \$	2 101 284 \$

11. Fonds de dotation

Le capital initial de 33 275 \$ pour le fonds en fiducie de l'Orchestre du Centre national des Arts est grevé d'une affectation d'origine externe qui précise que la permanence du capital original doit être assurée et maintenue à perpétuité. Les revenus d'intérêts de l'exercice s'élèvent à 1 747 \$ (1 576 \$ en 2002) et sont compris dans les apports reportés.

12. Fondation du Centre national des Arts

La Fondation du Centre national des Arts (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* en juillet 2000 et elle a reçu son statut d'organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* en août 2000. Il s'agit d'une entité distincte de la Société et les fonds amassés sont utilisés au seul bénéfice de la Société tel que décidé par la Fondation et la Société.

La Fondation recueille des fonds provenant des mécènes et de la collectivité. Les membres votants de la Fondation se limitent aux membres actuels du Conseil d'administration de la Société. Les membres du Conseil d'administration de la Fondation sont élus par les membres votants de la Fondation. Les états financiers de la Fondation ont été vérifiés et n'ont pas été consolidés avec ceux de la Société. Toutes les dépenses liées à l'exploitation de la Fondation au 31 août 2003 ont été présentées dans l'état des résultats

et de l'avoir de la Société sous la rubrique « Levée de fonds et activités de développement », sauf les frais juridiques, de vérification et d'assurance. La distribution de fonds à la Société par la Fondation est comptabilisée comme revenu de la Fondation du Centre national des Arts dans l'état des résultats et de l'avoir de la Société. Les états financiers vérifiés de la Fondation sont disponibles sur demande.

La situation financière et les résultats d'exploitation de la Fondation au 31 août 2003 et pour l'exercice terminé à cette date s'établissent comme suit :

Situation financière	2003	2002
Actif	2 041 719 \$	1 806 985 \$
Passif	697 926	683 703
Actif net *	1 343 793 \$	1 123 282 \$

* L'actif net de la Fondation doit être affecté au seul bénéfice de la Société. Un montant de 410 669 \$ (140 963 \$ en 2002) de l'actif net de la Fondation est assujéti à des restrictions imposées par les donateurs qui précisent que la permanence du capital original doit être assurée par la Fondation et que les revenus connexes de placement serviront aux programmes de musique et aux programmes de jeunesse et d'enseignement de la Société.

Résultats d'exploitation	2003	2002
Revenus	4 040 730 \$	3 087 692 \$
Dépenses	14 104	18 746
Distributions au Centre national des Arts **	3 806 116	2 850 000
Excédent des revenus sur les distributions et dépenses	220 510 \$	218 946 \$

** La distribution à la Société par la Fondation fut faite en conformité avec les conditions imposées par le Conseil d'administration de la Fondation et a appuyé les services de la Musique, du Théâtre anglais, du Théâtre français, de la Danse, la programmation communautaire, la Quatrième Salle, Buzz en direct, la programmation liée à la jeunesse, les activités éducatives et autres initiatives de la Société au Centre et ailleurs.

13. Crédits parlementaires

	2003	2002
Budget principal des dépenses d'exploitation et en immobilisations	25 455 500 \$	24 304 168 \$
Budget supplémentaire des dépenses***	3 696 000	7 064 000
Crédits parlementaires approuvés	29 151 500	31 368 168
Portion du montant utilisée (reportée) pour des projets particuliers	2 323 763	(5 366 978)
Montant utilisé pour l'acquisition de biens immobilisés amortissables	(4 485 665)	(3 248 297)
Amortissement du financement des immobilisations reporté	2 895 917	2 912 111
Crédits parlementaires	29 885 515 \$	25 665 004 \$

*** Le 31 mars 2004, le Parlement a approuvé un crédit supplémentaire de 4 675 000 \$ pour la période de 12 mois se terminant le 31 mars 2004. De cette somme, 1 875 000 \$ ont été constatés comme crédit parlementaire de l'exercice terminé le 31 août 2003. Un montant équivalent a été inscrit dans les débiteurs au 31 août 2003.

14. Opérations entre apparentés

La Société est apparentée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. La Société conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités.

15. Éventualités

La Société est demanderesse ou défenderesse dans certaines réclamations et litiges en cours. Selon la direction, le résultat de ces actions n'est pas susceptible d'entraîner un montant significatif. La Société a l'intention de défendre vigoureusement ces réclamations et litiges en cours.

16. Engagements

Au 31 août 2003, il reste environ 429 000 \$ (1 144 000 \$ en 2002) à payer selon des ententes pour des technologies de l'information, des services téléphoniques et la location de véhicules. Les versements futurs minimaux s'établissent comme suit :

2003-04	412 000 \$
2004-05	17 000
2005-06	—
2006-07	—
2007-08	—

17. Chiffres correspondants

Certains chiffres de 2002 ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour le présent exercice.

Tableau 1

Tableau des revenus et dépenses

Services commerciaux

pour l'exercice terminé le 31 août

	2003		
	Revenus	Dépenses	Net
Restaurants	6 481 213 \$	6 267 566 \$	213 647 \$
Garage	3 470 141	622 433	2 847 708
Location des salles	2 659 111	1 841 046	818 065
	12 610 465 \$	8 731 045 \$	3 879 420 \$

	2002		
	Revenus	Dépenses	Net
Restaurants	6 099 863 \$	5 940 223 \$	159 640 \$
Garage	3 367 262	654 415	2 712 847
Location des salles	1 769 143	1 082 259	686 884
	11 236 268 \$	7 676 897 \$	3 559 371 \$

Tableau 2

Tableau des revenus et dépenses

Programmation

pour l'exercice terminé le 31 août

	2003	2002
Revenus		
Musique	4 543 158 \$	4 247 096 \$
Théâtre anglais	2 247 158	2 173 248
Danse	1 755 118	2 218 361
Théâtre français	598 359	610 620
Autre programmation	842 848	388 698
Soutien à la programmation	439 493	336 050
	<hr/> 10 426 134 \$	<hr/> 9 974 073 \$
Dépenses		
Musique	12 897 405 \$	10 981 450 \$
Théâtre anglais	3 564 110	3 330 972
Danse	2 301 263	2 596 979
Théâtre français	2 287 519	2 030 759
Autre programmation	2 726 645	1 567 229
Soutien à la programmation	6 200 244	5 825 558
	<hr/> 29 977 186 \$	<hr/> 26 332 947 \$
Excédent des dépenses sur les revenus	<hr/> 19 551 052 \$	<hr/> 16 358 874 \$

Tableau 3

Tableau des dépenses selon la catégorie
pour l'exercice terminé le 31 août

	2003	2002
Salaires et avantages sociaux	22 555 096 \$	19 203 741 \$
Frais artistiques	8 241 921	7 411 433
Frais de l'Orchestre du Centre national des Arts	6 002 078	4 862 336
Publicité	3 878 989	3 294 464
Amortissement	2 895 917	2 912 111
Services à contrat	2 200 852	2 111 622
Coût des ventes	2 089 324	1 968 261
Services publics	1 962 342	1 681 999
Paievements aux municipalités	1 757 200	1 250 000
Entretien et réparation	1 511 960	1 612 207
Promotion	615 124	478 492
Frais financiers	589 058	452 176
Déplacements du personnel	490 323	418 365
Frais de bureau	473 093	419 549
Services professionnels	381 408	388 376
Production	341 438	341 978
Fournitures	320 467	292 595
Matériel	277 366	424 912
Loyers	275 599	241 005
Autres	221 187	180 921
Télécommunications	218 138	223 135
Assurance	204 287	140 944
Éducation et formation	177 728	182 620
Frais du Conseil d'administration	164 131	143 069
Apports reçus sous forme de biens et services	94 116	146 007
	57 939 142 \$	50 782 318 \$

Commentaires et analyse de la gestion

31 août 2003

En 2002-2003, le Centre national des Arts a complété la rédaction de son plan d'entreprise et l'a présenté au Conseil du Trésor à titre d'information en octobre 2003, après avoir mis en oeuvre un plan d'immobilisations en 2001-2002. Ces plans visent à aider la haute direction à s'assurer qu'elle dispose de stratégies solides lui permettant de remplir le mandat de l'organisme dont elle est chargée et d'offrir les programmes prévus.

Nous continuons d'améliorer la façon dont nous rendons compte de nos résultats en présentant, pour les parties concernées, une analyse détaillée des résultats d'année en année.

Aperçu financier

Pour le cinquième exercice consécutif, le Centre national des Arts (CNA) a enregistré un excédent au chapitre de l'exploitation. L'excédent de 2002-2003 s'est établi à 65 203 \$, alors que celui de 2001-2002 se chiffrait à 88 307 \$, ce qui porte l'excédent cumulé à 1 176 233 \$.

Le revenu total, crédits parlementaires compris, a augmenté de 7 133 720 \$ et s'établit à 58 004 345 \$. Les revenus d'exploitation, soit les revenus produits par le CNA même, se sont accrues de 2 913 209 \$, hausse qui s'explique, en grande partie, par un transfert plus important de la Fondation du CNA et par une augmentation des ventes, ce qui témoigne de notre volonté de respecter notre objectif stratégique, qui est de majorer nos revenus d'exploitation.

L'augmentation des activités de programmation, la hausse des coûts d'exploitation des bâtiments et la majoration de la rémunération et des avantages sociaux du personnel dans tous les secteurs de la Société ont accru de 7 156 824 \$ les dépenses totales.

États des résultats et de l'avoir

Programmation

Les tournées, la production de la *Scène atlantique*, l'augmentation des productions maison et l'expansion de la programmation jeunesse ont accru les dépenses de programmation de 3,6 millions de dollars. Ces dépenses montrent bien que le CNA entend favoriser le développement et l'innovation artistiques et accentuer son rôle national.

Au chapitre de la musique, les dépenses ont augmenté de 1,9 million de dollars par rapport à l'année dernière, en raison principalement d'une tournée organisée dans les provinces de l'Atlantique (764 000 \$), laquelle marquait une reprise des tournées interrompues depuis un an. Une hausse des cachets versés aux artistes (561 000 \$), le développement constant du Programme de musique nouvelle du CNA (146 000 \$) et de nos programmes éducatifs (34 000 \$) ainsi qu'un accroissement général du coût des biens et services touchant les principaux programmes d'abonnement complètent ces augmentations.

Pour ce qui est du théâtre anglais, les dépenses sont de 233 000 \$ supérieures à celles de l'an dernier. Les coûts ont augmenté dans la série principale (130 000 \$) et dans la série Studio (65 000 \$) en raison d'une multiplication des productions maison, alors qu'ils ont diminué dans la catégorie des événements spéciaux (-123 000 \$) étant donné que la pièce de Shakespeare, présentée dans la catégorie des événements spéciaux en 2001-2002, a fait partie de la série principale en 2002-2003.

Au chapitre du théâtre français, les coûts ont subi une hausse de 257 000 \$. L'année 2002-2003 a été marquée par un retour à la production de spectacles maison pour le Théâtre français et, pour les séries Théâtre et Studio, les dépenses se sont accrues de 120 000 \$ et de 74 000 \$ respectivement.

En ce qui concerne la danse, les frais ont diminué de 296 000 \$ en raison principalement de la présentation d'une version de *Casse-Noisette* plus courte et plus modeste que celle de l'année dernière (527 000 \$) et de la saison hors cycle du Festival Danse Canada (100 000 \$). Les dépenses ont augmenté dans la série Ballet classique (146 000 \$) et la Série B (83 000 \$) ainsi que dans la catégorie des programmes pour la jeunesse et l'éducation (79 000 \$), dont 66 000 \$ représentent le coût du nouveau programme de Commande de danse jeunesse.

Les autres frais de programmation se sont accrues de 1,16 million de dollars, surtout à cause de la production de la *Scène atlantique*, festival de la culture des quatre provinces de l'Atlantique.

Les dépenses de soutien à la programmation ont augmenté de 374 000 \$. La majorité de ces augmentations proviennent des reclassements de postes et d'une hausse du coût des avantages sociaux.

Les revenus de la programmation proviennent en grande partie de la vente de billets. Au chapitre de la musique, les revenus ont augmenté de 296 000 \$ en majeure partie grâce à la vente de billets (217 000 \$) et à d'autres revenus, comme ceux provenant des tournées (71 000 \$). Du côté du théâtre anglais, les revenus se sont accrues de 73 000 \$ alors que celles du théâtre français ont diminué de 12 000 \$. Certaines représentations du Théâtre français ont été annulées en 2002-2003 à cause de la maladie d'un acteur et les ventes de *Quelqu'un va venir* ont été décevantes malgré les éloges de la critique. Au chapitre de la danse, les revenus ont baissé de 463 000 \$ en raison surtout de la présentation d'une version abrégée et plus modeste de *Casse-Noisette*. Les autres revenus de programmation ont augmenté de 454 000 \$ en particulier à cause de la présentation de la *Scène atlantique*.

Fondation du Centre national des Arts

À la suite d'une présentation et d'une demande du CNA, le conseil d'administration de la Fondation a décidé de distribuer 3,8 millions de dollars pour le financement de certains programmes. La Fondation du Centre national des Arts représente un élément clé de l'objectif du CNA, qui est d'augmenter ses revenus d'exploitation. Toutes les activités de levée de fonds sont, depuis 2001-2002, la responsabilité de la Fondation du Centre national des Arts, entité juridique distincte possédant son propre conseil d'administration. En 2002-2003, la Fondation a recueilli 4 millions de dollars. Après cette distribution de fonds, la fondation conserve un solde cumulé de 1,3 million de dollars.

Activités commerciales

Les revenus commerciaux proviennent des services de restauration, du stationnement et de la location des salles. Ces activités ont marqué une amélioration par rapport à 2001-2002. Dans le domaine de la restauration, le revenu net a augmenté de 54 000 \$, soit de 33 p. 100. Les revenus nets provenant du stationnement ont continué de grimper (135 000 \$) grâce au maintien des stratégies d'établissement des prix en fonction du marché et grâce au fait que les places de stationnement sont limitées au centre-ville

d'Ottawa. Les revenus nets provenant de la location de salles se sont accrus de 131 000 \$ du fait de la hausse du nombre de représentations.

Frais d'établissement

Un montant additionnel de 1,50 \$, représentant les frais d'établissement, est prélevé sur chaque billet vendu de plus de 10 \$. L'augmentation des revenus de programmation ne s'est pas traduite par une hausse des frais d'établissement car un nombre de programmes offerts dans le cadre de la *Scène atlantique* se sont déroulés à l'extérieur du Centre et n'étaient pas assujettis à ce supplément.

Placements et autres

Les placements ont rapporté 56 000 \$ de plus que l'année dernière en raison de l'augmentation des placements à long terme. Les autres revenus se sont accrus de 71 000 \$ par suite des remboursements de la taxe de vente.

Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires représentent deux postes de revenus : les crédits parlementaires finançant les activités et l'amortissement du financement des immobilisations reporté. Les crédits parlementaires alloués aux activités ne comprennent pas les crédits servant à financer les dépenses d'immobilisations. L'augmentation des crédits parlementaires (4,2 millions de dollars) est due principalement au financement de projets uniques tel que Hexagone (330 000 \$), la *Scène atlantique* (800 000 \$), le site ArtsVivants (80 000 \$) ainsi qu'au versement des 5/12^e des nouveaux crédits prévus par le budget fédéral de février 2003 (1 875 000 \$).

L'amortissement du financement des immobilisations reporté représente le montant des revenus provenant du financement des immobilisations reportés, soit la part des crédits parlementaires réservée à l'achat d'immobilisations. Ces fonds sont reconnus au même taux d'amortissement que l'actif sous-jacent. Cette somme est 16 000 \$ de moins que l'an 2001-2002.

Levée de fonds et activités de développement

Nous continuons d'investir dans le Département du développement en vue d'en faire un organisme de levée de fonds à service complet. L'augmentation des dépenses est attribuable à une hausse des dépenses communes de personnel (393 000 \$) ainsi que des frais de télémarketing et de publicité (145 000 \$) pour la campagne "pour un Théâtre à la hauteur de nos rêves".

Exploitation des bâtiments

Conformément à l'accord à long terme intervenu entre le CNA et la Ville d'Ottawa, les versements à titre gracieux à la Ville d'Ottawa ont augmenté de 500 000 \$. Les coûts de main-d'oeuvre se sont accrus de 320 000 \$ du fait, en partie, de l'augmentation des réparations mais également de l'accroissement du coût des avantages sociaux et de la hausse salariale prévue par la convention collective. Le mois de janvier, qui a été beaucoup plus froid, a fait grimper la facture des services publics de 258 000 \$. En janvier 2003, la température minimale moyenne a été de 9,5 degrés inférieure à celle de janvier précédent et près de 15 degrés inférieure à la moyenne de 30 ans pour janvier.

Administration

Les services d'administration ont fourni à toute la Société des services de gouvernance, de haute direction, des services financiers, juridiques, de gestion de risque, d'achats, de communications et de ressources humaines. Ces frais ne sont pas imputés à d'autres services. Tous les postes de cette catégorie ont augmenté en 2002-2003, en particulier les indemnités pour accidents du travail (183 000 \$), les salaires (154 000 \$) les avantages sociaux (89 000 \$) et pour les indemnités de cessation d'emploi (54 000 \$). Les changements intervenus dans les indemnités de cessation d'emploi tiennent compte de l'ancienneté, de l'âge et du

niveau de rémunération du personnel. Les augmentations de salaire correspondent au nouveau plan de rémunération au rendement adopté l'année dernière. La hausse du coût des avantages sociaux traduit les changements apportés au régime adopté en avril 2003 afin de le faire concorder avec celui qui est offert dans l'ensemble de la fonction publique fédérale.

Bilan

Encaisse et placements à court terme

La diminution de l'encaisse et des placements à court terme (7,5 millions de dollars) s'explique par le transfert de 2 millions de dollars dans des placements à plus long terme, par la somme de 1,875 million de dollars à recevoir sous forme de crédits parlementaires et qui a déjà servi à financer des activités ainsi que, cette année, par l'affectation de crédits à des projets spéciaux comme la Scène atlantique (800 000 \$) et le projet Hexagone (330 000 \$) ainsi qu'à l'achat et à la réfection d'un entrepôt (2 381 000 \$). Ces sommes ont été perçues au cours de l'exercice financier précédent.

Placements

Cette année, la Société a décidé que des sommes plus importantes pouvaient être investies à plus long terme afin d'obtenir un rendement plus élevé pour financer les activités autorisées, décision qui s'est traduite par un placement de 2 millions de dollars de plus. La Société a des flux de trésorerie positives grâce principalement à la vente d'abonnements pour la saison suivante.

Revenus et crédits parlementaires reportés

Les revenus reportés représentent les sommes d'argent reçues en échange d'activités ultérieures, dont la vente de billets pour des programmes à venir et les dépôts pour les services de restauration ou les locations de salles. Les diminutions les plus importantes sont attribuables à des modifications intervenues dans le report des crédits parlementaires (2 millions de dollars) utilisés pour financer des projets spéciaux, dont l'achat d'un entrepôt et le projet Hexagone. Les dépenses en immobilisations non encore engagées se traduisent par un report à l'année suivante des crédits parlementaires destinés aux projets d'immobilisations.

Dépenses d'immobilisations

Le Centre national des Arts a établi son premier plan d'immobilisations le 31 août 2002. Le rajeunissement des sièges du Théâtre et de la Salle de répétition "A" ainsi que l'achat et la remise à neuf d'un entrepôt à Gatineau ont constitué les projets les plus importants cette année. En tout, 4,5 millions de dollars, dont une grande partie provient de crédits spéciaux versés par le Conseil du Trésor, ont été consacrés cette année à des projets d'immobilisations.

Perspectives

Grâce à la stabilité des subventions versées par le gouvernement et à l'augmentation de ses recettes propres, le Centre national des Arts est bien placé pour continuer à assurer son développement artistique et à viser l'excellence dans le domaine des arts de la scène. La haute direction s'efforcera, de valoriser le Centre national des Arts sur la scène nationale et, dans une mesure toujours croissante, à l'étranger également. Les prochaines années lui réservent des défis, car il devra faire face à une augmentation des coûts, en particulier ceux de l'électricité, des avantages sociaux des employés et de l'assurance; il sera aussi amené à négocier de nouvelles conventions collectives avec son personnel syndiqué.